que porte le gouvernement à ce domaine. Nous sommes tous heureux de savoir que le ministère peut travailler très étroitement avec toutes les régions en cause; mais le principal objectif du ministère est d'établir en matière de communications une politique nationale et un programme national qui relieront toutes les régions désavantagées du Canada. Sans doute, tout Canadien admettra que les différentes régions du Canada devraient être reliées de façon aussi étroite que possible. A vrai dire, si nous prenons le ministère des Postes, nous constatons que ce que nous y avons accompli en matière d'unité se trouve actuellement dévalorisé à tel point qu'on peut se demander si nous sommes sincères en établissant un autre ministère et en disant en même temps que nous allons créer des liens très étroits entre les régions du Canada placées dans une situation désespérée.

Une partie du programme du nouveau ministère sera la revision de la législation actuelle en matière de communications. Le ministre des Postes a admis publiquement qu'elle est absolument démodée et impropre à satisfaire aux besoins nouveaux. Il a déclaré à la Chambre qu'il ne parvient ni au public ni à son nouveau ministère, en particulier, assez de renseignements de compagnies telles que la Bell Canada. Un de mes collègues parlera bientôt de cette compagnie.

Si nous examinons les diverses parties du bill proposé nous constatons que l'objectif du ministère est excellent. Le projet d'un ministère des Communications a du bon. Toutefois, il faudra plus de réorganisation de la part du gouvernement pour que le nouveau ministère devienne vraiment responsable des communications de plus en plus importantes au pays. Son rôle est très limité à l'heure actuelle. Ainsi, les réseaux canadiens de communication relèvent en ce moment d'organismes de réglementation comme la Commission canadienne des transports et le Conseil de la radio-télévision canadienne.

Dans le cadre du programme des satellites, le gouvernement a chargé M. P. M. MacIntosh, directeur général de la Banque de la Nouvelle-Écosse, de lui soumettre un rapport sur un projet visant à l'établissement de la structure financière et administrative de la société canadienne de télécommunication par satellites. M. MacIntosh a remis son rapport, mais sauf erreur, celui-ci n'a pas encore été publié. Il faudrait reconnaître que M. MacIntosh a acquis son expérience dans l'industrie privée. Je crois que ses recommandations au sujet de la nouvelle société de télécommuni-

cation par satellite prévoient une participation étendue de l'industrie privée, sans un contrôle satisfaisant de l'État. Lorsque j'ai examiné ce Livre blanc publié il y a quelque temps, j'ai cru que l'État devait jouir de pouvoirs assez étendus. Il incombe au ministre de renseigner les Canadiens à ce sujet.

• (4.30 p.m.)

Lorsqu'on songe aux avantages et aux inconvénients d'un réseau de télécommunication par satellite au Canada, on se rend compte que la situation n'est pas encore très claire, et les porte-parole du gouvernement font des déclarations contradictoires sur le sujet. Il serait peut-être utile d'avoir un réseau de télécommunication par satellite au Canada, mais pour ma part, j'estime que nous devrions en avoir la maîtrise. Je ne suis pas prêt à accepter que nous utilisions, contre loyer, les satellites d'autres pays. Nous avons les moyens et les connaissances techniques pour mettre en orbite des satellites qui pourraient servir à tout le pays.

Nous avons des questions à poser au ministre, et nous voulons des réponses précises. Nous exigeons une comparaison directe des frais d'un système de télécommunication par satellite et ceux d'un système terrestre de relais par micro-ondes. Voilà ce que nous devrions savoir. Je n'ignore pas que le ministre a dit à mon collègue, le député de Selkirk, qu'une telle comparaison devenait de plus en plus difficile à faire en ce moment mais, en général, le coût d'un système terrestre par microondes est proportionnel à la distance, tandis que les frais du système par satellite ne dépendent pas de la distance entre les stations terrestres. De toute manière, le ministre n'est pas en mesure d'évaluer maintenant les différences de prix et de nous en faire part.

Revenons à l'aspect social des systèmes de communication qui seront régis par le nouveau ministère. Nous savons que le ministre a déclaré au comité permanent des transports et des communications qu'un système par satellite serait consacré aux buts et objectifs nationaux et serait concu de manière qui soit acceptable au peuple canadien, et qui réponde à ses exigences et besoins culturels. Vu l'état actuel de notre système postal, je crois que ce sera un peu difficile de faire accepter aux gens cet aspect social de la chose. Je me trouvais, en fin de semaine, dans une région du centre de la Saskatchewan où bureaux de poste seront désormais fermés le samedi après-midi. J'ai signalé la chose au ministre des Postes, mais quelqu'un semble perdre de vue le fait que, dans